



Union Nationale de
l'Apiculture Française

R É G I O N



AQUITAINE

Paris, le 17 Novembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE – INVITATION

Le Conseil régional d'Aquitaine devient la première collectivité d'Aquitaine, partenaire du programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement® ». Elle installe ses premières ruches sur le toit de l'Hôtel de Région – Samedi 27 Novembre 2010, dans le cadre de « Fiers d'être Aquitains », ses Journées Portes Ouvertes.

La protection de l'environnement, la gestion durable du territoire régional et la sensibilisation des Aquitains à ces questions, sont les priorités de la Région Aquitaine. L'Installation de ruches sur le toit d'un bâtiment du Conseil régional, au cœur du quartier Mériadeck à Bordeaux et la signature de la Charte "Abeille, sentinelle de l'environnement" confirment l'engagement de la Région Aquitaine pour la sauvegarde de l'abeille et le soutien à l'apiculture.

Alain Rousset, Président du Conseil régional d'Aquitaine

Monique de Marco, Vice-présidente en charge de l'Environnement et de l'Adaptation au changement climatique

Henri Clément, Président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française

Raymond Saunier, Président du Syndicat Apicole de la Gironde

ont le plaisir de vous convier à l'occasion de ses Journées Portes Ouvertes à l'inauguration

**du Rucher « Abeille, Sentinelle de l'Environnement® »
Samedi 27 Novembre 2010 à 10H00**

Hôtel de Région – Grand Hall - 2^{ème} étage - 14, rue François de Sourdis - Bordeaux

La Région Aquitaine présente un environnement exceptionnel de par la diversité de ses paysages, sa richesse biologique et géologique. Elle a choisi de consacrer en 2011, 10 millions d'euros pour la gestion des espaces naturels, celle de la ressource en eau et des milieux aquatiques, la conservation de la faune et de la flore, dont la protection de l'abeille et des pollinisateurs sauvages, la gestion intégrée du littoral et l'éducation à l'environnement.

Le Conseil régional d'Aquitaine coordonne et participe ainsi à six grands projets :

- ◆ **Le Réseau Aquitaine Nature et Le Réseau Aquitain d'Éducation à l'Environnement** qui rassemble une trentaine de gestionnaires d'espaces naturels remarquables et vise à mutualiser les compétences et les outils, et à partager de bonnes pratiques de gestion et de valorisation. Points d'orgue : les **Journées Aquitaine Nature** du 18 au 22 mai 2011 et l'organisation d'**APIdays**, les Journées Nationales du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » les 17 et 18 juin 2011, une fête pédagogique, ludique et grand public autour de la récolte de miel et de la vie de son rucher.

◆ **Les Contrats Aquitaine Nature**

Au nombre de 20, ils permettent un accompagnement technique et financier sur 3 ans renouvelables pour la préservation et valorisation de sites naturels remarquables (80 sites en 2010).

◆ **Les Parcs Naturels Régionaux et Réserves Naturelles Régionales**

La Région accompagne le PNR Landes de Gascogne et le PNR Périgord Limousin, ainsi que la préfiguration d'un PNR en Médoc. Par ailleurs, 4 RNR existent sur le territoire aquitain, et 3 projets de classement sont à l'étude.

◆ **La Trame Verte et Bleue Aquitaine**

La préservation des espaces remarquables doit désormais s'articuler avec la nature ordinaire, afin de ne pas sanctuariser ces foyers de biodiversité. Une étude régionale portant sur l'identification des continuités écologiques (cœurs de nature et corridors écologiques) a été lancée en septembre 2009. Elle permettra d'établir le futur Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

◆ **REVERSE* un projet européen piloté par la Région Aquitaine pour une biodiversité préservée pour tous**

La Région Aquitaine a lancé en 2010, un projet d'envergure sur 3 ans en collaboration avec 14 partenaires de 7 pays européens différents : l'Allemagne, l'Espagne, l'Estonie, la Grèce, l'Italie et la Slovaquie dont l'objectif est de promouvoir la biodiversité à l'échelle européenne aux travers d'initiatives exemplaires et autour de 3 thématiques bien distinctes : l'agriculture & l'agroalimentaire, le tourisme et l'aménagement du territoire.

La protection de l'abeille et des pollinisateurs sauvages : un engagement crucial de l'Union Nationale de l'Apiculture Française pour la biodiversité

L'UNAF se bat depuis des années pour faire de la protection des abeilles une cause écologique nationale. En effet, cet insecte, non content de nous offrir du miel, est indispensable à la pollinisation, donc à la reproduction de 80% des végétaux, soit environ 200 000 espèces différentes. Or, les abeilles connaissent aujourd'hui un taux de mortalité anormalement élevé de plus de 30% par an.

En plaçant des ruches « Abeille, Sentinelle de l'Environnement® » en ville, l'UNAF permet à l'abeille de s'intégrer dans l'espace urbain et de sensibiliser le public à sa sauvegarde qui demeure un enjeu stratégique environnemental et économique qui va bien au-delà du monde des Apiculteurs.

Lancé en décembre 2005, par l'UNAF, rappelons que ce programme a reçu le label « Année internationale de la biodiversité 2010 » du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable faisant ainsi de « l'Abeille, sentinelle de l'environnement » une cause nationale.

* Regional Exchanges and policy making for protecting and valorising biodiVERSity in Europe

Pour en savoir plus : www.abeillesentinelle.net

CONTACTS PRESSE

Anne Henriot
Relations Presse
Union Nationale de l'Apiculture Française
04 99 61 29 90 / 06 07 03 17 56
anne.henriot@unaf-apiculture.info

Rachid Belhadj
Service Presse
Conseil Régional Aquitaine
05 57 57 02 75 / 06 18 48 01 79
presse@aquitaine.fr